

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser, tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Les Cercles Saint-Isidore, laboureur, sous l'autorité de l'Evêque diocésain et la direction immédiate du curé de la paroisse. — Fête centenaire de la pomme de terre. — Excursion de la "Presse associée" de Québec à la Malbaie.

Causerie Agricole : Du bétail.

Sujets divers : Culture de la betterave; l'arrachage et sa conservation (Suite), M. Paul de Lanoue. — Importance des engrais en agriculture. — La fauchaison des foin. — Le travail bien fait vaut le triple de celui qui l'est mal.

Choses et autres : Les abeilles en juillet. — De l'agriculture et de la population. — L'enseignement agricole chez les jeunes filles.

Récettes : Moyen d'utiliser le poussier du foin pour la nourriture des porcs. — Salubrité des fruits rouges.

PRIERE A NOS ABONNÉS. RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Nous avons impérieusement besoin de ce qui nous est dû, et nous espérons que l'on mettra de l'empressement à s'acquitter d'une dette aussi minime pour chacun, qui pour nous représente une somme d'argent assez considérable. Ces retards ne peuvent être dûs qu'à l'oublie, jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : **AI-JE PAYE MON ABONNEMENT A LA "GAZETTE DES CAMPAGNES?"** et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre demande au plus tôt. — *Nous attendons !!*

REVUE DE LA SEMAINE

Les Cercles agricoles. — Nous sommes heureux d'apprendre par le *Journal d'agriculture illustré*, que pendant le dernier Concile, Nos Seigneurs les Evêques de cette Province ont approuvé hautement la création des Cercles agricoles et ont manifesté le désir de les voir se répandre dans toutes les paroisses. Leurs Grâces ont même réglé que, dans chaque diocèse; les Cercles seront sous l'autorité de l'Evêque diocésain. Cette mesure donne le plus grand ascendant possible aux Cercles et en assure le bon fonctionnement.

Ci-suit la constitution des Cercles telle que définitivement approuvée. Les mots soulignés ont été ajoutés par NN. SS. les Evêques eux-mêmes.

1o. Les cercles agricoles, créés et à créer dans la province de Québec, seront connus sous le nom de **CERCLES SAINT-ISIDORE, LABOUREUR**, et seront sous l'autorité de l'Evêque diocésain.

2o. Chaque cercle est sous la direction immédiate du Curé de la paroisse.

3o. Les cercles sont sous la protection spéciale du Sacré-Cœur de Jésus. Ils auront, autant que possible, oriflamme et insignes. Ils célébreront annuellement leur fête patronale le jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus ou tout autre jour choisi par M. le Curé de la paroisse.

Le but des cercles est de : 1o. Faire aimer l'agriculture et la rendre plus prospère; 2o. Bien remplir tous ses devoirs d'état; 3o. Combattre énergiquement le luxe et l'ivrognerie en pratiquant les vertus opposées; 4o. Encourager la colonisation, et enrayer le plus possible l'émigration; 5o. Eviter les procès et les injustices; 6o. S'entr'aider, pour le bien.

Chacun des cercles fera les règlements qui lui conviendront le mieux en ce qui regarde l'admission des membres, les réunions, etc., et ces règlements seront soumis à l'approbation de l'Evêque. Mais il ne devrait pas y avoir moins d'une réunion par mois, et autant